
Adresse de la société populaire d'Eclaron, district de Saint-Dizier, qui témoigne à la Convention de son esprit civique et des nombreux dons offerts à la patrie, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Eclaron, district de Saint-Dizier, qui témoigne à la Convention de son esprit civique et des nombreux dons offerts à la patrie, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 372-373;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28388_t1_0372_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

w

[*La Sté popul. de Diéval, à la Conv.; 30 vent. II*] (1).

« Représentans du peuple,

Permettez que les bons et simples cultivateurs qui composent la Société populaire des communes campagnardes réunies à Diéval et la Thieuloye, district de St-Pol, département du Pas-de-Calais, vous présentent leurs sincères hommages. Ils ne connaissent pas les phrases élégantes mais ils vous diront naïvement ce qu'ils pensent; ils vous diront qu'ils conservent une reconnaissance éternelle des mémorables travaux pour lesquels vous avez assuré la liberté et le bonheur du peuple français. et de l'incroyable fermeté que vous avez déployée contre ses ennemis de tout genre; ils vous inviteront surtout à ne point quitter le grand ouvrage que vous avez presque fini, qu'il ne soit tout à fait perfectionné.

Législateurs, nous avons quitté le culte du mensonge pour adopter celui de la raison et de la vérité; aussi les noirs marchands de messes et d'oremus de nos communes, voyant que nous ne voulions plus de leurs marchandises viennent-ils de faire banqueroute et sont ils allés la plupart dans les maisons d'arrêt dans l'espérance d'y avoir encore quelque débit.

Ce développement de la raison est dû à l'énergie du représentant du peuple Joseph Le Bon, qui par des traits de lumière et de raisonnement sans réplique a démasqué dans notre département le charlatanisme et la turpitude des apôtres de l'obscurité.

Nous vous annonçons, Citoyens représentans, que les 4 communes qui composent cette société, ont envoyé à l'administration du district de St-Pol les cloches et argenterie de leur église dont l'énumération suit, savoir: 4,650 l. de métal de cloche, 240 l. de cuivre, 75 l. de plomb, 145 l. de fer, 50 marcs d'argenterie; qu'elles ont en outre donné pour les défenseurs de la patrie, la commune de Diéval 86 chemises, 1 habit uniforme, 1 veste, une culotte de peau, 1 paire de guêtres et une paire de souliers; celle de la Comté, 17 chemises, 6 vestes, 1 culotte, 4 paires de bas, 4 paires de souliers, 2 aulnes de toile et 43 l. en assignats; celle de La Thieuloye, 32 chemises, 1 culotte, 1 paire de bas, 2 habits uniformes, 1 veste, 1 paire de guêtres et 35 l. en assignats; celle de Monchy, 33 chemises, une culotte, une paire de bas et 51 l. 10 sols en assignats.

Nous finissons en vous assurant que si nos enfants sur les frontières se battent comme quatre pour notre liberté, nous cultivateurs, travaillons aussi comme quatre pour leur procurer les subsistances nécessaires, ainsi qu'à leurs braves compagnons de victoire. »

CLERCQ (*présid.*), DONNET, CHOQUET (*secrét.*).

x

[*La Sté popul. de la Ferté-sur-Marne, à la Conv.; 18 germ. II*] (1).

« Citoyens représentans,

Encore une fois les véritables amis du peuple étaient exposés à la fureur de nouveaux Catilinas, encore une fois la liberté devait être assassinée et le plus dur esclavage était destiné au peuple français. Votre énergie vient de combler le précipice dans lequel la fureur des conjurés voulait nous précipiter. Votre vigilance vient de découvrir la plus affreuse conspiration et votre courage a enfin affermi notre bonheur.

Pour prix de vos pénibles travaux vous ne demandez, Législateurs, que la confiance du peuple, mais vos nombreux bienfaits vous l'ont assurée à jamais. Que les sentimens qui animent en ce jour tous les républicains soient l'égide formidable contre laquelle viendront se briser les criminelles intrigues des tyrans et de leurs infâmes suppôts.

Continuez, Pères du peuple, continuez à effrayer les conspirateurs. Plus que jamais vous vous êtes montrés les défenseurs de la liberté; plus que jamais vous avez bien mérité de la patrie.

La Société populaire de la Ferté-sur-Marne applaudit à la mort des traîtres, vous invite à rester à votre poste et vous réitère sa soumission à vos sages décrets. Vive la République ».

LAVECHIN (*présid.*), GARDES (*secrét.*).

y

[*La Sté popul. d'Eclaron, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Citoyens représentans,

Persuadés que la publicité des bonnes et des mauvaises actions doit propager les unes et détruire les autres, la Société populaire et républicaine d'Eclaron croirait ne pas remplir le but de son institution si elle ne vous informait avec empressement des progrès que font les citoyens de cette commune dans la carrière des vertus civiques.

Dès 1790, cette commune qui n'est composée que d'environ 200 feux, fournit une contribution patriotique de 6 236 l. 18 sols.

Le 5 novembre 1792 elle commença la réforme du mobilier de son église qui était d'un luxe insultant, elle en enleva des chandeliers, croix et lampes d'argent pesant 77 marcs 2 onces 3 gros, qu'elle porta au district de St-Dizier pour être envoyés à la monnaie nationale.

Le 5 frimaire dernier elle fit une seconde revue dans son église dont elle retira et porta au district pour la même destination les joujoux qui servaient à nous perpétuer dans une fatale crédulité, comme ciboires, calices, patènes, soleils, reliquaires, pesant 41 marcs 7 onces en argent; 75 l. en cuivre argenté, 430 l. de cuivre simple,

(1) C 303, pl. 1106, p. 8; Bⁱⁿ, 7 flor et 11 flor. (1^{er} suppl^t). La Ferté-sous-Jouarre (S.-et-M.).

(2) C 301, pl. 1079, p. 15; Bⁱⁿ, 7 flor. et 14 flor. (2^e suppl^t).

(1) C 301, pl. 1079, p. 14; Bⁱⁿ, 7 flor. et 14 flor. (1^{er} suppl^t). Pas-de-Calais.

des galons d'or pesant 50 marcs, des galons d'argent pesant 14 marcs 2 onces 4 gros et les cloches pesant 4 000 l. de métal dont le son argentin amenait la poule au pot.

Une réforme aussi considérable dans le mobilier en demandait nécessairement une dans les habits dont le faste n'était pas moins scandaleux; en conséquence les citoyens d'Eclaron firent encore dans les églises une troisième exécution qui produisit deux chasubles, 4 tuniques, 6 chappes, 5 étoles, 3 manipules, 2 bourses et 1 voile. Le tout en soie tissée d'or, qu'ils portèrent pareillement au district le 6 pluviôse dernier.

Enfin, voulant couronner l'œuvre et manifester au grand jour leurs opinions et leurs sentiments, ils viennent de consacrer leur ci-devant église à la Raison, et en ont déniché le Christ, les saints et toutes les images dont elle était tapissée.

Assez et trop longtemps ce temple fut profané par l'erreur, la superstition et le fanatisme, puisse-t-il désormais ne plus servir qu'à l'enseignement et à la propagation des principes républicains, à perpétuer l'amour de la patrie, de la liberté et de l'égalité, à publier les louanges de la Convention et à célébrer nos victoires.

La Société populaire et républicaine d'Eclaron ose vous assurer, Citoyens représentans, qu'elle continuera ses efforts pour parvenir à ce but, et le bon esprit du peuple de cette commune lui promet les plus heureux succès.

Non seulement il a envoyé au creuset national ses saints, ses reliquaires, ses agnus et tous les hochets de la vanité sacerdotale qui meublaient son église, il vient encore de fournir en dons 102 chemises, 29 paires de bas, 22 paires de souliers, 2 vestes, 3 bonnets de coton, 2 coupons de toile, 23 couvertures de laine, pour être envoyés aux défenseurs de la patrie.

Puissions nous, citoyens représentans, avoir souvent à vous entretenir de faits pareils! Ils caractérisent trop l'esprit public pour ne pas nous donner l'espoir qu'ils seront accueillis favorablement de la Convention; ce serait une récompense bien flatteuse pour de vrais républicains qui, pénétrés d'une respectueuse admiration sur votre décret qui abolit l'esclavage, sur le succès de vos veilles dans la découverte de l'infâme conspiration ourdie pour la perte de notre liberté, et sur tous vos glorieux travaux, s'écrient avec nous dans les transports de la joie : Vive la République! vive la Convention! vive la Montagne! ».

VERMIER (*présid.*), HAINCHELIN, PELLETIER
(*commissaire rédacteur*), SIRE.

z

[*La Sté popul. d'Envermeu, à la Conv.; 3 germ. II*] (1).

« Citoyens,

La Société des vrais sans-culottes d'Envermeu, chef-lieu de canton, a arrêté dans sa séance du 10 ventôse d'ouvrir un registre commun à tout son canton à l'effet de recevoir des dons et

(1) C 301, pl. 1079, p. 16; Bⁱⁿ, 7 flor et 14 flor. (1^{er} suppl^t), Envermeu, Seine-Maritime et non Euvermen.

offrandes pour les défenseurs de la patrie; et pour son exécution elle a nommé dans son sein six commissaires qui se sont transportés dans toutes les communes du canton pour inviter tous les bons citoyens à concourir à ses offrandes; cette collecte est finie et la Société vous donne avis qu'elle vient de faire passer aujourd'hui au comité révolutionnaire de Dieppe une paire de guêtres, 8 draps, 14 paires de bas, 495 chemises, 11 aulnes de toile et 1 588 livres 17 sols, dont 4 livres 5 sols en numéraire. Elle vous prie d'en recevoir l'hommage pour les défenseurs de la patrie.

La Société vous invite de rester à votre poste jusqu'à ce que tous nos ennemis soient détruits. Elle vous félicite de la découverte que vous venez de faire d'une nouvelle conspiration tendant à dissoudre la représentation nationale. Législateurs, frappez sur les têtes de ces coupables sans craindre d'être abandonnés. Vous trouverez en elle toujours des amis et des frères. S. et F. ».

LABBÉ (*présid.*), LANGLOIS (*secrét.*).

a'

[*La Sté popul. de Drucourt, au présid. de la Conv.; 12 germ. II*] (1).

« Citoyen président,

La commune de Drucourt remplie du zèle du plus pur civisme et de l'amour le plus ardent du républicanisme, vient d'établir une Société populaire et républicaine. Nous avons l'honneur de t'en prévenir et de te prier de jeter un coup d'œil favorable sur cette société naissante et patriote, d'en informer la Convention nationale, et de nous en faire passer le Bultain; nous pouvons t'assurer que notre commune composée de douze à treize cents individus, a toujours été à la hauteur des circonstances, et que l'esprit qui l'a toujours animée pour le bien public pour la conservation de ses dignes représentans, bien loin de se ralentir augmente à proportion des dangers que font éclore les factions et les conjurations des ennemis de l'intérieur et de l'extérieur; nos vœux les plus ardents seront toujours portés vers la Montagne sainte et nous conjurons au nom de l'amour que nous devons à notre maire patrie, les dignes habitans de cette sainte cité de demeurer fermes et inébranlables à leur poste jusqu'à ce que les têtes infâmes des tirans coalisés soient tombées comme elles le méritent ainsi que celles des conjurés et des conspirateurs. S. et F. ».

Les membres du bureau : J.C. LÉCUYER (*présid.*),
F. VOTTIER (*secrét.*), THURET fils (*secrét.*).

b'

[*La comm. de Fismes, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Législateurs,

Les habitans de la commune de Fismes, district de Reims, département de la Marne, ont embrassé la révolution avec d'autant plus d'em-

(1) D XL 25, F° 123, p. 22; Bⁱⁿ, 7 flor. Eure.

(2) C 301, pl. 1079, p. 17; Bⁱⁿ, 14 flor. (1^{er} suppl^t).
Marne.